

Compte-rendu du Conseil d'école jeudi 9 novembre 2023

École élémentaire Édouard HERRIOT - Villeurbanne

Secrétaire de séance : Rémi BULLION

Participants :

Équipe enseignante :

Mylène BOUCHARD, Adèle SAUGER,, Léa PHILYS, Véronique LAFONT, Jocelyne BETRANCOURT, Cécile NORMAND-VALMONT, Anne-Sophie ALEX, Nellie LERCH, Catherine FAVRO, Sarah LEDUC, Laurence DEPRUGNEY, Susana PRORIOL, Natacha GAS, Thierry JACQUET, Urial LANGLOIS, Julie BERNARD, Hugo MOTTIN, Pauline FLAUDER, Marie DEPARIS, Léa LORCY, Lauriane VIGNE, professeur.e.s des écoles ; Jacques PERRENOT, directeur

Mairie : Carole OULGOUGE, coordinatrice activités périscolaires, Nicolas DAIRON, responsable éducatif de proximité, Gaétan CONSTANT, conseiller municipal

Représentants des parents :

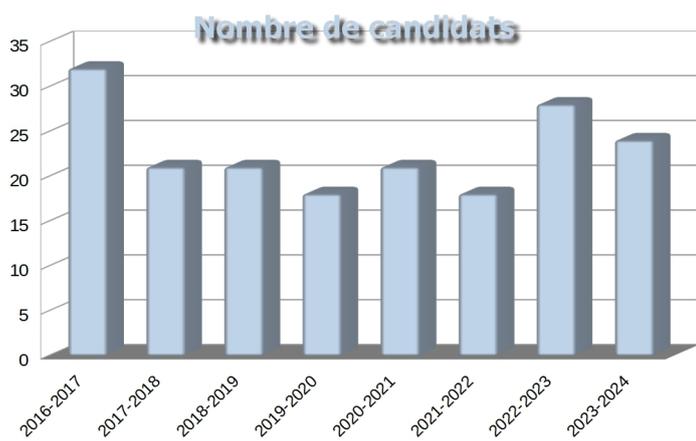
Marie-Christine MABBOUX, Vanessa ETIENNE, Rémi BULLION, Rachid AL OWAIRDI, Aïda DJEMAÏ, Marion OUTTERS, Cédric ROULET, Marion LAGAY, Naïma MELLAL GASMI, Laurianne LESÉNÉCHAL

Excusé.e.s : Christian TOURVIEILLE, Lauryle GUEKAM, Christelle CALMEJANE-GAUZINS, Yann MABIALA, Céline GALANDIE, Etienne RAJON, Marie PIÉGAY-BULLION, Sandra LEJEUNE, Alice NAOURI, Monia LALE, parents d'élèves titulaires

1 - Résultat des élections

Cette année encore, le vote a été exclusivement organisé par correspondance. On note une baisse du nombre de candidats (principalement due à la suppression de classe intervenue l'été dernier, et au fait que l'année dernière, le directeur avait sollicité d'autres candidatures) : 20 titulaires + 4 suppléants.

La participation est en revanche en hausse assez nette depuis deux années.



Pour l'année prochaine, il conviendra...

- d'anticiper les modalités pratiques de la mise sous pli en faisant en sorte qu'il n'y ait qu'une enveloppe par famille
- de chercher, pour ce faire, auprès des parents d'élèves, une compétence informatique pour un appui sur le publipostage

2 – Répartition pédagogique des élèves et perspectives

Comme anticipé (cela ayant eu pour conséquence une fermeture de classe), les effectifs de l'école ont diminué cette année.

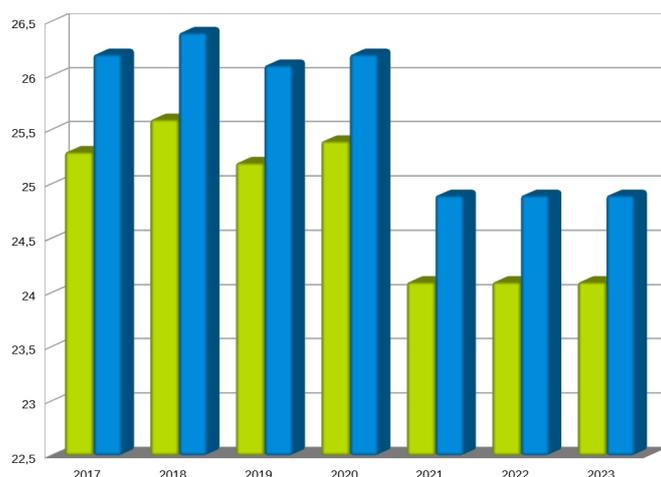
On relève toujours par ailleurs une certaine "volatilité" sur le secteur, avec, depuis la rentrée...

- 7 radiations pour déménagement ou retour dans le pays d'origine,
- 7 inscriptions pour emménagement sur le quartier.

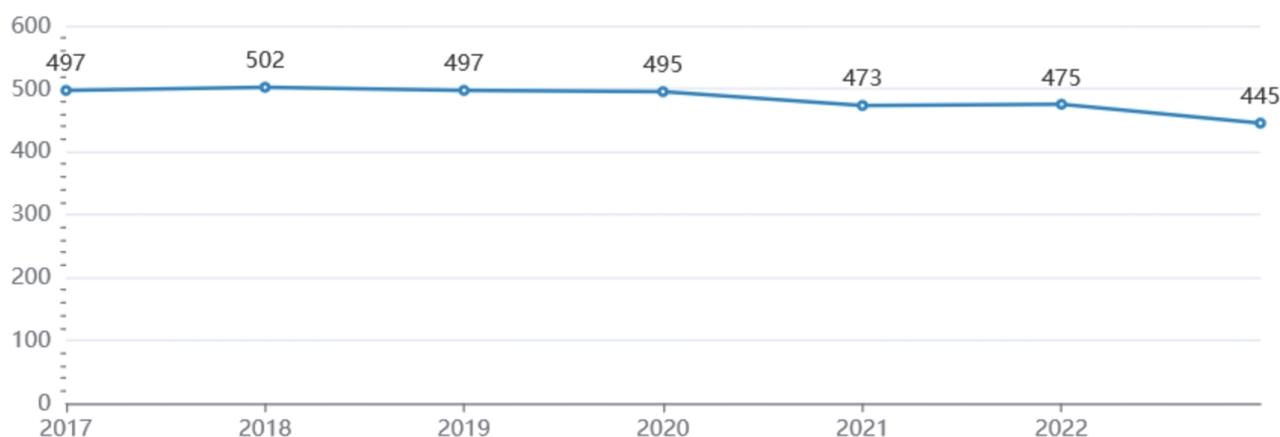
Le nombre moyen d'élèves par classe est extrêmement stable depuis la rentrée scolaire 2021, mais cela cache d'importantes disparités selon les niveaux.

Enseignant.e(s)														Total					
Classe	C.P. 207	C.P. 106	C.P. 114	C.P. 115	C.E.1 112	C.E.1 113	C.E.1 205	C.E.1 213	C.E.2 304	C.E.2 212	C.E.2 211	C.E.2 204	C.M.1 206	C.M.1 302	C.M.1 303	C.M.2 305	C.M.2 306	C.M.2 307	Total
CP	22	23	23	23															91
CE1					23	23	23	22											91
CE2									24	23	25	25							97
CM1													27	28	26				81
CM2																24	25	24	73
Total hors U.L.I.S.																			433
U.L.I.S.				1					1	1	1	1	3	4	3			1	16
Total général																			449

Répartition pédagogique au 06/11/23



Nombre moyen d'élèves par classe de 2017 à 2023



Evolution des effectifs de 2017 à 2023

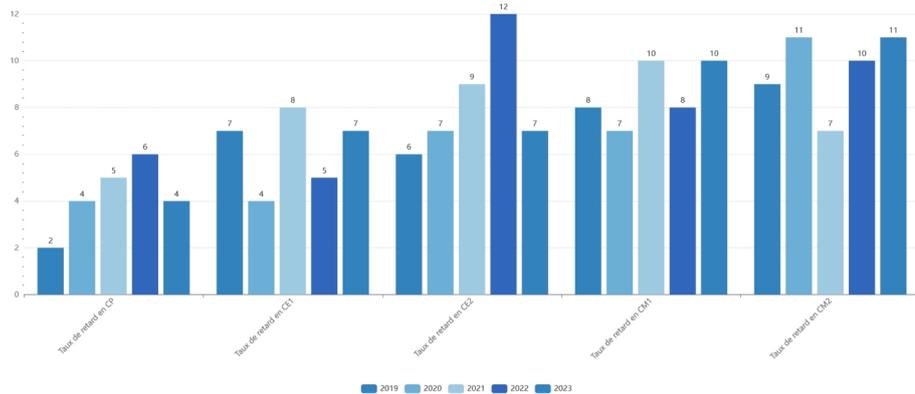
Une importante remontée des effectifs s'annonce en revanche pour l'année prochaine :

Niveaux		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Nombre de classes		4	4	4	3	3	18
Nombre de regroupements ULIS							2
Effectifs constatés (au 13/11/2023)	Hors ULIS	92	92	98	80	74	436
	ULIS	0	1	4	10	1	16
Montée pédagogique (automatique)	Hors ULIS		92	92	98	80	362
	ULIS			1	4	10	15
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	Hors ULIS	111	92	92	98	80	473
	ULIS			1	4	10	15
Entrées	Hors ULIS	2	2	2	2	2	10
	ULIS	1	4	1	0	0	6
Sorties	Hors ULIS	3	3	3	3	3	15
	ULIS	0	0	0	4	1	5
TOTAL*	Hors ULIS	110	91	91	97	79	468
	ULIS	1	4	1	4	6	16

Si cette augmentation ne débouche pas sur une création de classe, les effectifs risquent d'être extrêmement chargés en 2024-2025.

Autres données concernant les élèves de l'école :

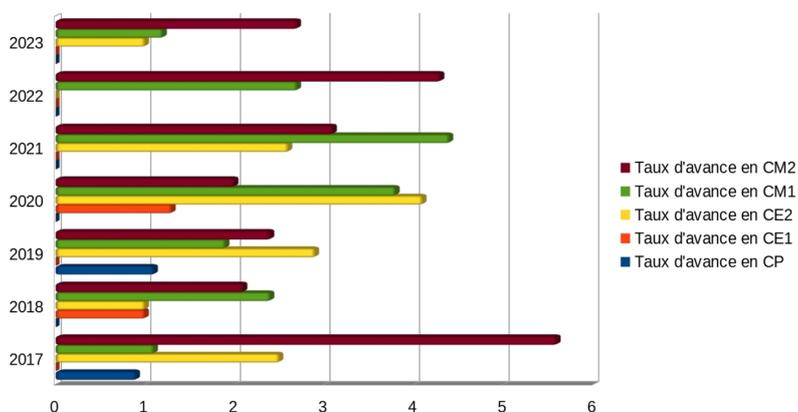
- Parcours scolaires :



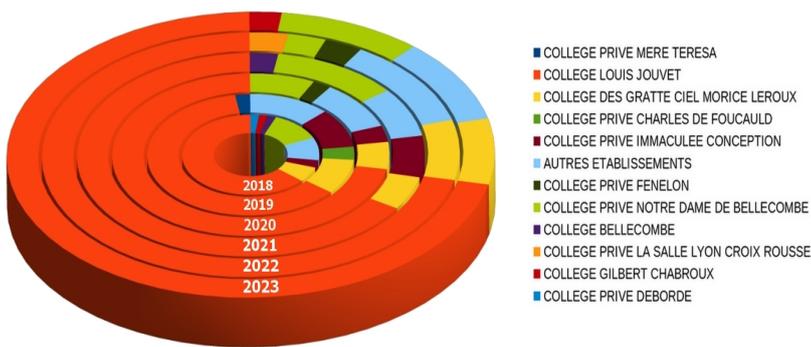
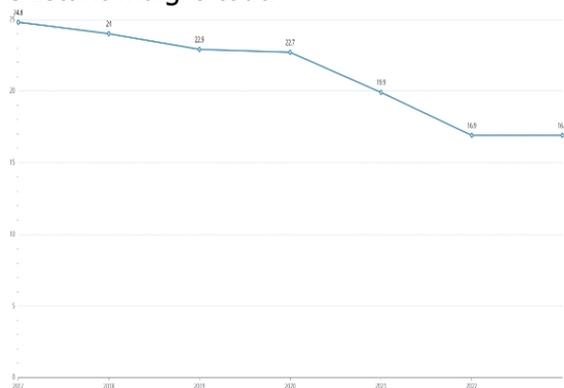
Le taux de redoublement dans l'école demeure plus élevé qu'au niveau de la circonscription, mais également qu'à celui de l'académie.

La présence d'un dispositif U.P.E.2A. joue néanmoins un rôle dans ces données, de nombreux élèves allophones étant scolarisés en année « N-1 » lors de leur arrivée.

On note, en parallèle, un moindre taux d'élèves « en avance » que quelques années en arrière :

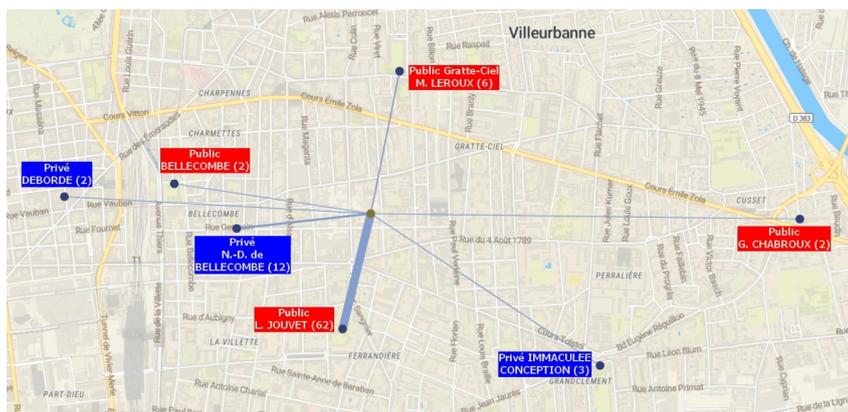


On peut relever une certaine « décreue », depuis deux ans, des départs dans le privé à l'issue d'un parcours élémentaire à Édouard HERRIOT, les départs en cours de scolarité demeurant assez marginaux, mais existant malgré tout.



Pourcentage d'élèves intégrant un collège privé à l'issue du C.M.2

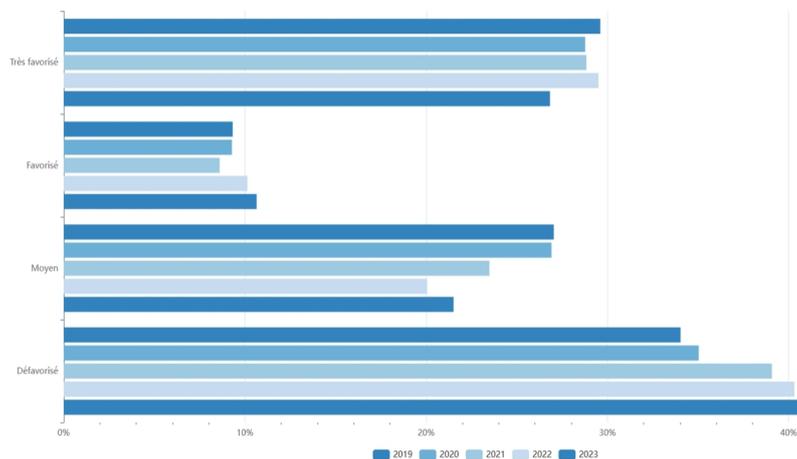
Principaux collèges de destination au cours des six dernières rentrées



Principaux collèges de destination à la rentrée scolaire 2023

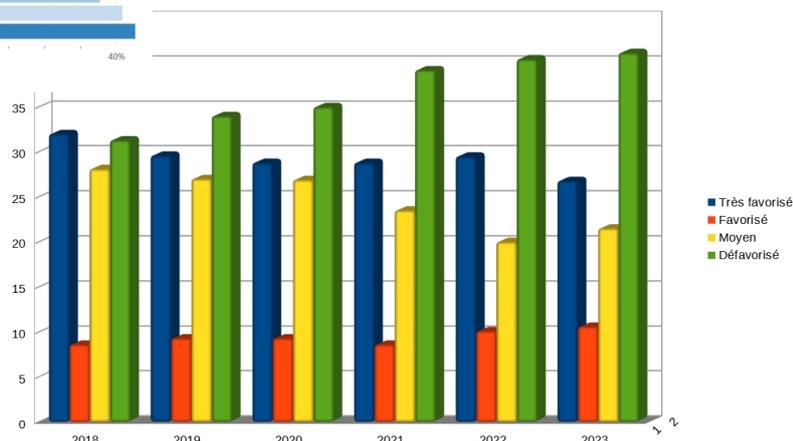
La visite du collège Louis Jouvét à Herriot en 2022-23 et la rencontre avec les professeurs au sein de l'école ont été des réussites, il serait opportun de les reconduire pour 2023-24. De leur côté les parents élus prennent contact avec la F.C.P.E. du collège.

• Milieu social des élèves :



Hormis cette dernière année, on constate un « creusement » des classes sociales intermédiaires, et, de manière constante, une augmentation de la représentation de familles défavorisées.

Cela est particulièrement sensible concernant les C.M.2. →



3 – Evolution de l'équipe pédagogique :

• **Départs**

- M^{me} KRUG (C.E.2) : mutation extra-départementale
- M^{me} DEMANGE (C.P.) : mutation intra-départementale
- M^{me} VIGNE (C.P.) : changement d'affectation
- M^{me} DELATTRE (poste "E" du R.A.S.E.D.) : changement d'affectation

• **Arrivées**

- M^{me} PRORIOL (C.E.2) : mutation intra-départementale
- M^{me} VIGNE (poste "E" du R.A.S.E.D.) : changement d'affectation
- M. DESBOS (C.E.1) : complément de M^{me} ALEX (à 25 %)
- M^{me} GERVAIS (C.E.2) : complément de M^{me} LEDUC (à 50 %, annualisation)
- M^{me} NEYTON (C.P.) : en congé de maternité, actuellement remplacée par M^{me} SAUGER

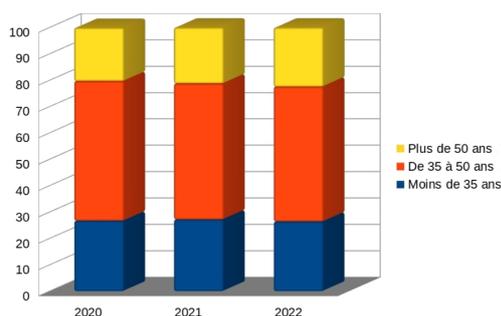
SAUGER

En effet, M^{me} VIGNE (C.P.) ayant de nouveau accepté à l'année le poste « E » du R.A.S.E.D., M^{me} NEYTON a été nommée au moment de la rentrée scolaire. Elle reprendra le C.P. 114 en janvier, à 75 %. L'école ignore qui la complètera à 25 %.

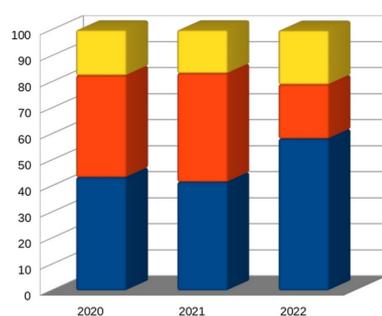
Le poste « G » du R.A.S.E.D. est occupé cette année par M^{me} MAGAT, mais cette dernière est en formation et il lui a été demandé d'intervenir prioritairement sur les écoles du Tonkin.

Le constat est fait d'une équipe qui, dans le même temps, rajeunit et se stabilise :

Age des enseignants en trois secteurs

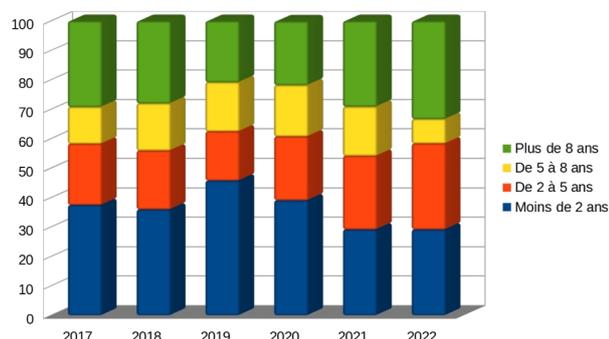


Sur l'académie



Dans l'école

Evolution de l'ancienneté des enseignants dans l'école en quatre secteurs, de 2017 à 2022



L'équipe des A.E.S.H. connaît depuis l'année dernière un important renouvellement, tout en conservant un noyau de personnels « fidèles » (dont beaucoup interviennent également sur les temps périscolaires). Les besoins de l'école ne sont pas complètement couverts, a fortiori en prenant en compte les renforts d'A.E.S.H.co qui sont normalement dévolus aux dispositifs U.L.I.S. T.S.A. (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire spécialisées dans les Troubles du Spectre Autistique).

Départs :

- Dylan GHANEM (avait été arrêté en janvier 2023)
- Valérie GALEHDARIZADEH (avait été arrêtée en janvier 2023)
- Rumnear DIM-GIRAUD (repositionnée sur la maternelle)
- Emma ETHEVE (avait démissionné en février 2023)
- Laurie MUSOLINO (a démissionné en septembre)
- Flavie OBONE (a démissionné en septembre)

Arrivées :

- Patrick RIOUFREYT-LAURENÇON (recruté en mars 2023)
- Claudia DI PAOLO (recrutée en septembre 2023)
- Sacha DURIF (recrutée en septembre 2023)
- Sophie DESCOMBIN (recrutée en septembre 2023)

M^{me} VIGNE présente les dispositifs d'aide du R.A.S.E.D. :

Type	Principes de fonctionnement	Titulaire du poste	Quotité sur l'école
U.P.E.2A. (Unité Pédagogique pour les Élèves Arrivants Allophones)	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Évaluation des élèves à leur arrivée / positionnement. ✗ Prise en charge d'une durée hebdomadaire de 9 heures minimum, organisée avec des temps de fréquentation de la classe où l'élève est inscrit : enseignement intensif du français et éventuellement d'autres disciplines. ✗ Objectif : maîtrise du français enseigné comme une langue de scolarisation. 	Annaëlle SCARPARI	50 %
R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Élèves en Difficulté)	Maître « E » (enseignant d'adaptation) <ul style="list-style-type: none"> ✗ « Aide spécialisée à dominante pédagogique ». ✗ Demandes d'aide émanant des enseignants. ✗ Observation, analyse des difficultés. ✗ Élaboration d'un projet individuel d'aide. ✗ Prises en charge en petits groupes. ✗ Rôle de médiation entre les différents acteurs concernés par l'enfant. 	Lauriane VIGNE	50%, davantage à compter de la période 3
	Maître « G » (enseignant rééducateur) <ul style="list-style-type: none"> ✗ « Aide spécialisée à dominante ré-éducative », davantage liée aux phénomènes relationnels. ✗ Même mode de fonctionnement, mais davantage centré sur le rapport de l'élève à l'école : envie d'apprendre, dépassement des craintes, confiance en soi, ajustement des attitudes corporelles, émotionnelles et intellectuelles. ✗ Objectif : permettre à l'enfant de transformer ses conduites et ses modes de pensée pour adopter un mode de fonctionnement plus adapté aux attentes de l'école. 	Agnès MAGAT	20 %
	Psychologue scolaire <ul style="list-style-type: none"> ✗ Interventions à la demande des enseignants ou des parents d'élèves. ✗ Organisation d'entretiens avec les enfants en vue de favoriser le désir d'apprendre, de s'investir dans la scolarité, de dépasser un sentiment de dévalorisation. ✗ Entretiens avec les parents, les enseignants. ✗ Réalisation de bilans psychologiques. ✗ En cas de nécessité, recherche de réponse adaptées en dehors de l'école, avec l'accord des parents. ✗ Implication lors des situations de crise. 	Dominique LAMBERT	Variable selon besoins

Elèves en situation de handicap :

- 18 dans les classes ordinaires
- 16 en U.L.I.S.
- 8 en attente de notification

Aides humaines :

- 6 élèves bénéficiant d'une aide humaine mutualisée (quotité retenue par l'administration : 5 heures)
- 21 élèves bénéficiant d'une aide humaine individualisée (moyenne sur l'école : 11 heures)

Besoins en moyens humains :

- 364 heures (316 sans compter les renforts U.L.I.S., toujours pas pourvus), ce qui représente plus de 15 postes d'A.E.S.H. à temps plein

Couverture des besoins :

- actuellement, 312 heures mobilisables (13 A.E.S.H. à plein temps)
- postes "renforts" en U.L.I.S. non pris en compte
- départ de Laura BERCHANSKY à anticiper (vacances de Noël)
- nouvelles notifications probables en cours d'année.

4 – Accueil des élèves en situation de handicap

Les représentants des parents d'élèves précisent que l'année dernière, la pétition initiée sur cette question a recueilli un grand nombre de signatures, tant en ligne qu'à la sortie de l'école.

Le Conseil de Parents d'Élèves vient d'écrire au député et au sénateur de Villeurbanne concernant l'article 53 du projet de loi de finances en cours.

Les parents du groupe de travail E.B.E.P. (Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers) de la coordination ont été alertés sur ce point par l'association Atout Dys.

5 – Périscolaire, aide aux leçons

M^{me} OULGOUGE, coordinatrice du périscolaire, fait un point sur les conditions de rentrée et le déroulement des deux premiers mois :

- Lors de la pause méridienne, 320 enfants sont accueillis en moyenne chaque jour :
 - 160 mangent au Restotem (3 C.E.2 et tous les C.M.)
 - 160 mangent sur place (tous les C.P., tous les C.E.1 et une classe de C.E.2)
- Quant au périscolaire du soir, le temps d'aide aux leçons proposé par la mairie les lundis et jeudis correspond à une demande des familles, car ces deux jours sont les plus fréquentés :
 - Les lundis et jeudis, ce sont en effet 185 enfants en moyenne qui fréquentent les activités périscolaires, dont 140 en aide aux leçons.
 - Les mardis et vendredis, la moyenne de fréquentation s'élève à 160 élèves.

Projets 2023/2024 :

- Relance de la médiation par les pairs avec formation de nouveaux médiateurs.
- Projet « Cube » (travail sur les économies d'énergie sur 5 ans), avec un diagnostic posé fin novembre, et une réunion avec des représentants de l'équipe pédagogique.
- Relance des goûters zéro déchet
- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire à travers un travail sur l'analyse des goûters et la recherche de goûters plus équilibrés. On constate encore trop souvent, en effet, la présence dans un nombre non négligeable de goûters, de chips, de produits très transformés et très riches en graisses ou en sucres.

Des parents souhaiteraient que soit ouverte la possibilité d'une sortie à 17 : 30 sans inscription préalable. M^{me} OULGOUGE indique que ce n'est pas possible, cela allant l'encontre de la recherche de qualité dans les activités, au cours desquelles les animateurs devraient gérer des départs. Pour l'instant, les élèves restant jusqu'à 18 : 00 (sur inscription) sont affectés dans des groupes dans lesquels on est sûr qu'ils pourront poursuivre intégralement l'activité jusqu'à cet horaire. Il est rappelé que la possibilité de laisser sortir les élèves à 17 : 30 est une dérogation au régime normal : il n'y a plus désormais qu'un seul temps officiel de périscolaire le soir.

6 – Programme PHARe, lutte contre le harcèlement

- Constitution d'une cellule au sein de l'école en charge d'examiner les situations à traiter (Lauriane VIGNE & Thierry JACQUET)
- Conseil de maîtres du 03/10/2023 consacré à cette problématique, animé par les conseillères pédagogiques de la circonscription.
- Outils :
 - Initiation à la méthode de la préoccupation partagée (travaux de Jean-Pierre BELLON, d'après Anatol PIKAS)
 - Grille d'observation de "signaux faibles"
 - Formation spécifique à destination des membres de la cellule ressource de l'école.
 - Questionnaire passé actuellement par les élèves du C.E.2 au C.M.2.
 - Relance de la "Médiation par les pairs" par l'équipe péri-scolaire.
 - Initiation des enfants aux "messages clairs" dans de nombreuses classes.
 - Dimension du projet "Une semaine pour apprivoiser les écrans" liée à la lutte contre les mauvaises pratiques de l'internet.

7 – Règlement intérieur, conventions de fonctionnement :

Le règlement intérieur de l'école n'est pas modifié (hormis concernant les horaires et les dispositions d'entrée des élèves). Il est adopté à l'unanimité des présents.

Il est proposé aux parents d'élèves d'introduire une « Charte des parents accompagnateurs », afin de prévenir des problèmes pouvant survenir lors des sorties, et se mettre d'accord sur un cadre. La charte sera signée par le parent concerné lors de la première sortie qu'il accompagnera dans l'année scolaire.

1

1. J'assure la **sécurité** d'un groupe et non de **mon seul** enfant.
2. J'**identifie** le groupe d'élèves que j'accompagne et je m'assure que les **élèves m'ont bien identifié(e)**.
3. Je **compte** régulièrement les élèves, si un groupe m'est confié.
4. Je **veille** à ce qu'aucun d'entre eux ne s'éloigne ou ne quitte le groupe.
5. Je **ne quitte pas mon groupe**.

Merci pour votre aide précieuse !

3

1. Je respecte le **droit à l'image** => je ne prends pas les élèves en photo, je ne les filme pas.
2. Je **ne diffuse aucune** image de la sortie.

2

1. Mon langage et mon comportement doivent être **exemplaires** à l'égard de tous.
2. Je **respecte** les consignes ou les décisions de l'enseignant(e) et je m'assure que celles-ci sont respectées.
3. L'enseignant reste le **responsable du groupe**. Je l'informe de toute initiative (ex : accompagnement aux toilettes, incidents...)
4. Je **ne fais pas à la place** des élèves, j'aide si besoin.

LA CHARTE DES PARENTS ACCOMPAGNATEURS

École élémentaire Édouard Herriot

Toute sortie scolaire est non fumeur

Le téléphone est réservé aux urgences.

Nom :

Prénom :

« Lu et approuvé »

Le

Signature :

4

1. Je veille au **calme**.
2. **Déplacements à pied** : j'aide l'enseignant.e à faire traverser les élèves sur les passages piétons en bloquant l'arrivée des véhicules.

Déplacements en transports collectifs :

- Je surveille les issues.
- Je vérifie qu'aucun élève ou objet ne reste dans le véhicule à la fin du trajet.
- Je gère les tickets.

8 – Actions et projets pédagogiques

Les actions avec financement de la mairie de Villeurbanne sont rappelées :

Cycle	Hiérarchisation	Association partenaire	Nom du projet	Classes concernées		Nombre d'élèves concernés	Validation
				Nombre	Niveau		
II	Vœu 1	ENM	Bal des enfants	8	Tous les C.P. et C.E.1	200	totale
	Vœu 2	Arthropologia	Les pollinisateurs	4		100	non
	Vœu 3	Club de la presse de Lyon	Les enfants font leur émission radio	4		100	
	Vœu 4	Les étourdies	Médiation autour de l'égalité fille-garçon	4		100	
III	Vœu 1	Ebullisciences Institut Lumière	Parcours 3	3	Tous les C.M.2	78	totale
	Vœu 2	ENM	Les percussions s'invitent en classe	3	Tous les C.M.1	80	totale
	Vœu 3	Compagnie du gai savoir	Osez le théâtre	2		52	non
	Vœu 4	ENM	Musiques et chants du monde	3		80	
Tous, maternelle comprise	Vœu 1	Fête du livre	Mon école illustrée	27	Toutes les classes : 5 en « projet fort », 14 en « projet satellite »	650	totale

Un point complet sera effectué sur ce dernier projet (résidence d'artiste de Vincent PIANINA, illustrateur) lors du conseil d'école du 2^{ème} trimestre, dans la perspective de la sortie de résidence (04/04/2024)

Autres actions prévues

- Semaine pour apprivoiser les écrans : toute l'école est concernée : elle se déroulera du 25 au 29 mars, la sensibilisation et le sondage étant généralement effectués dans la (les) semaine(s) précédente(s).

Les parents d'élèves indiquent que la « soirée jeux », de nouveau envisagée cette année, ne pourra pas se dérouler lors de la même semaine.

- La grande lessive : 3 classes et des groupes d'activités périscolaires ont participé à la session d'automne

- Permis piéton : tous les CE2

- Prix des incorruptibles : 3 classes, achat d'un stock de livres qui sera ensuite versé à la

B.C.D.

- Rencontres U.S.E.P. avec 8 classes inscrites (diminution assez nette cette année, mais de nombreuses classes de cycle II ont craint des difficultés à assumer trop d'engagements, notamment en raison du projet « Bal des enfants », très « chronophage »).

- Poursuite du projet « Zéro déchet » sur plusieurs années : jardin, compostage, tri des déchets

- « Impact » (en partenariat avec l'U.S.E.P.), sur le sport adapté et la sensibilisation au handicap : 3 classes

Enfin, poursuite des partenariats réguliers avec les structures culturelles locales :

- Espace TONKIN (via le centre Léo LAGRANGE),

- M.J.C. de VILLEURBANNE (6 spectacles de décembre à avril concernant 14 classes + 2 ateliers liés à l'un des spectacles éventuellement),

- Cinéma LE ZOLA,

et, avec une moindre fréquence...

- I.A.C. (Institut d'Art Contemporain) auquel l'école est abonnée,

- Musée des Beaux-Arts de Lyon,

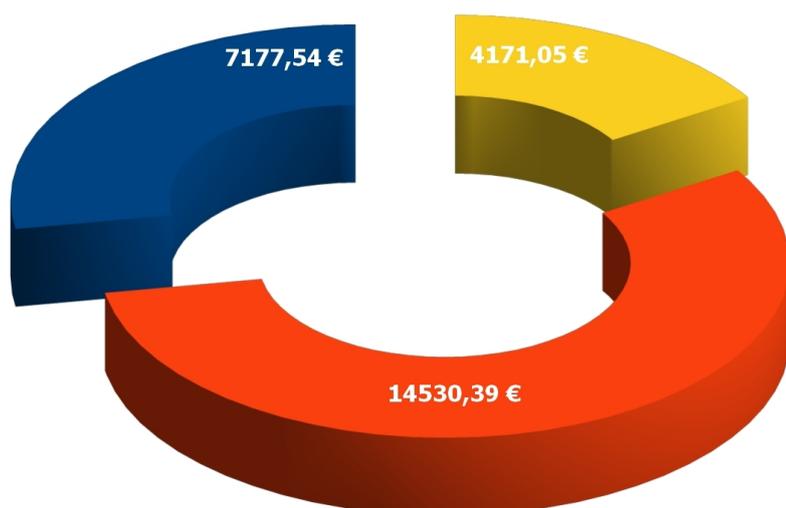
- Auditorium - O.N.L. (Orchestre National de Lyon),

- Opéra,

- Musée de l'Imprimerie et des Arts Graphiques,

- Musée gallo-romain, etc.

9 – Comptes et trésorerie



Trésorerie au 08/11/2023

■ Compte courant association scolaire

■ Compte courant association sportive U.S.E.P.

■ Livret épargne association scolaire

Les sommes récoltées au titre de la participation au coût des sorties scolaires n'ont pas encore été enregistrées.

Le poste « repro » occupe toujours une place importante dans les dépenses, le prix du papier ayant doublé l'an dernier, et n'ayant pas vraiment diminué depuis.

Rubriques	Date	Intitulés	N° facture	Montants	Totaux
Recettes	13/07/23	Solde crédits libres années antérieures		2 074,04 €	8 794,04 €
	01/11/23	Dotation crédits libres 2023-24		6 720,00 €	

Dépenses :

1. Assurances					
2. Photocopieurs (hors papier)	11/10/2023	Consommation copieur ES 4518 (forfait trimestriel)	6	-122,74 €	-480,53 €
	11/10/2023	Consommation copieur ES 3518 (forfait trimestriel)	7	-114,55 €	
	20/10/2023	Copies supplémentaires (régularisation annuelle) copieur E-STUDIO 3518A	10	-243,24 €	
3. Matériel audiovisuel et num.	07/11/2023	Cartouches toner imprimante laser salle des maîtres	12	-50,52 €	-50,52 €
4. B.C.D.	04/10/2023	Adhésion association « Les Incorruptibles »	3	-30,00 €	-184,60 €
	04/10/2023	Sélections ouvrages « Les Incorruptibles » C.P. et C.M.2	4	-154,60 €	
5. Matériel pédagogique et sorties éducatives		Mousse sensorielle (U.L.I.S.)	5	-25,60 €	-25,60 €
6. Compléments de fournitures (papier...)	13/09/2023	Pochettes plastification	1	-23,98 €	-642,28 €
	28/09/2023	Papeterie élections représentants parents	2	-73,80 €	
	19/10/2023	Papier repro A4 Welcome Office	8	-502,56 €	
	19/10/2023	Papeterie bureau et salle de réunion	9	-41,94 €	
7. Frais divers	06/11/2023	Matériel / armoires à pharmacie préaux	11	-28,44 €	-28,44 €
Total dépenses					-1 411,97 €
Solde annuel					5 308,03 €
Solde global					7 382,07 €

Crédits adjudicataires :

L'école bénéficie de 12 140,48 € de crédits adjudicataires en tout, calculés ainsi :

- 26,14 x 432 = 11 292,48 € pour les élèves ordinaires (effectifs réels de septembre : 432)
- 53,00 x 16 = 848,00 € pour les élèves d'U.L.I.S. (effectifs réels de septembre : 16)

8 591,05 € avaient été dépensés en juin-juillet

Par ailleurs, les U.L.I.S. avaient bénéficié d'une avance puisque tous leurs crédits sont débloqués pour cette 2ème vague.

Il restait donc un montant de 3 549,43 € pour cette vague de commandes, qui se décompose en...

- 2 574,35 € pour les classes ordinaires
- 691,06 € pour les U.L.I.S.

La clé de répartition est toujours de 70 % (maximum) du budget chez Pichon pour les fournitures scolaires et de 30 % chez Decitre pour les livres, sachant qu'il est possible de dépenser davantage chez Decitre à condition de rester dans les limites du budget total alloué à la classe.

Date	Intitulé	Classe(s) concernée(s)	N° facture	Montants	
				Crédit	Débit
04/09/23	Solde 2022-2023 et années antérieures	Toutes		587,68 €	
	Collecte fonds / familles : remise chèques				
	Collecte fonds / familles : remise espèces				
29/09/23	Visite musée des Beaux-Arts	C.E.2 204 et 207	1		-60,00 €
29/09/23	Visite musée des Beaux-Arts	C.E.2 211	2		-30,00 €
29/09/23	Séance cinéma Zola « Titina »	C.M.1 303	3		-84,00 €
03/10/23	Concert « City life » auditorium – O.N.L.	C.M.2 306	4		-144,00 €
09/10/23	Séance cinéma Zola « L'homme qui plantait des arbres »	C.E.2 207	5		-75,00 €
16/10/23	Visite musée des Beaux-Arts	C.P. 105 et 106	6		-60,00 €
19/10/23	Concert E.N.M. « Déjà hier je vous ai rencontré »	C.M.2 306	7		-84,00 €
07/11/23	Séance cinéma Zola « Arbres »	C.M.1 303	8		-84,00 €
Totaux				587,68 €	-621,00 €
Solde total					-33,32 €

10 – Sûreté, sécurité

Rappel : le P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) se décline en trois volets :

• Risques majeurs (préconisations générales en cas d'accident industriel, de catastrophe naturelle...)

- Incendie
- Attentat / intrusion

Un exercice « évacuation – incendie » s'est déroulé depuis la tenue du conseil, le lundi 27/11 (bilan à présenter lors du 2ème conseil d'école)

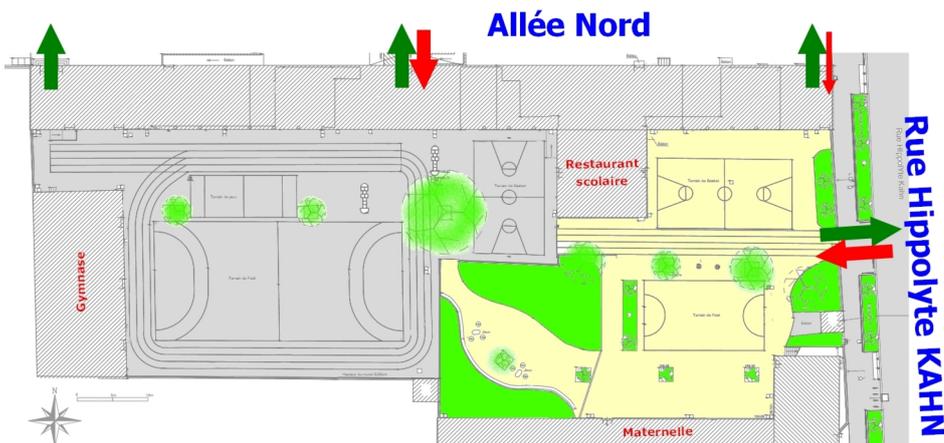
Un exercice « attentat-intrusion » sera effectué le jeudi 25/01/2024 à 09 : 30. Cette année, il a été fait appel aux forces de l'ordre pour le concevoir, avec qui la directrice de maternelle et le directeur d'élémentaire se sont concerté.e.s ce jeudi 09/11 matin. Ce qu'il est ressorti de cet entretien :

• En pratique, en cas d'intrusion, deux options se présentent : si la localisation du danger est claire, la fuite est à privilégier. Si elle ne l'est pas, le confinement est de mise.

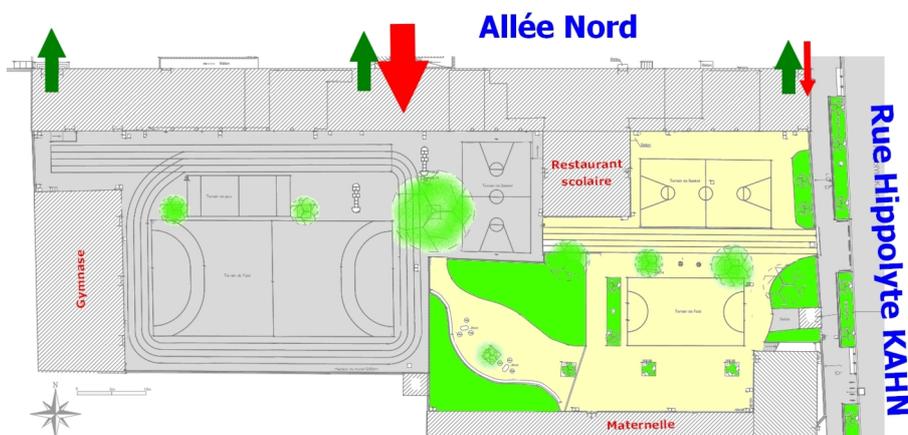
• Les exercices consistent toujours en un confinement. En effet, l'organisation d'un exercice avec fuite nécessiterait la présence en amont des forces de l'ordre, ce qui ne sera jamais le cas lors d'une intrusion ou d'un attentat effectifs. La fuite doit être prévue vers un lieu ouvert distant d'au moins 200 à 300 mètres de l'école.

La modification des flux cette année a permis, selon l'équipe enseignante, de gagner en sécurité, toutes les entrées et sorties s'effectuant désormais depuis ou vers l'allée Nord, interdite à la circulation des véhicules :

Situation en 2022 :



Situation en 2023 :



11 – Travaux accomplis ou en cours depuis juin 2023

- Transformation de la salle informatique en local de rangement et salle de réunion
- Poursuite des travaux en B.C.D.

- Peinture des salles de classe du 2^{ème} étage Ouest + bureau du psychologue scolaire et fin des aménagements des U.L.I.S.

12 – Événements à venir

Les conseils d'école des deuxième et troisième trimestre se dérouleront les mardi 12/03 et lundi 17/06/2024.

Le loto de l'école aura lieu le mardi 06/02/2024.

Des spectacles scolaires seront présentés au C.C.V.A. le mardi 28/05/2024

Le conseil est clos à 20 : 15 et est prolongé par un apéritif.